Reconciliation. — Contrairement aux allégations de Mme Domortier, épicière à Roubaix, au préjudice de laquelle on a saisi, le 12, au bureau de Wattrelos des jambons d'Amérique, elle n'a nullement été victime d'une vengeance, attendu qu'elle a reconnu avoir placé elle-même ses jambons dans les paniers de sel, grâce à la bonne exécution du service du bureau de Wattrelos qu'on est arrivé à découvrir la fraude.

On a omis de dire que les œufs servant à cacher la fraude, avaient aussi été confisqués et qu'un cautionnement avait dû être déposé pour pouvoir regagner les moyens de transport.

La fête musicale de Neuville-en-Ferrain

Dimanche matin le temps était menaçant et pouvait laisser craindre que la journée ne se passerait pas sans pluie, mais le ciel bientôt découvert dans l'après-midi, et la fête a obtenu un grand succès, aussi une foule considérable s'était-elle transportée à Neuville.

Dès deux heures et demie de l'après-midi des sociétés de musique et compagnies de sapeurs-pompiers, arrivaient et prenaient la direction de la maison commune où les membres de la commission leur offraient les vins d'honneur.

Aussitôt la réception finie, chaque société s'est rendue au point de Neuville, endroit désigné pour la revue. Toutes les sociétés s'étaient rangées à la place qui leur avait été assignée et la revue a été passée par les membres de la commission dans l'ordre suivant : 1) La musique municipale de Neuville-en-Ferrain; 2 les sapeurs-pompiers de Neuville-en-Ferrain; 3° l'Harmonie de Roncq; 4° les sapeurs-pompiers de Bousbecques; 5° les sapeurs-pompiers de Lauwe; 6 la musique du Risquons-Tout.

A-rès la revue, le cortège a défilé dans le même ordre, en suivant le chemin de Neuville et le contour de l'église, et il était près de cinq heures quand la tête du cortège a débouché sur la place. A cet endroit, le cortège s'est dispersé.

7e la Musique municipale de Roncq; 8e les Sapeurs-Pompiers de Roncq; 9e l'Harmonie de Linselles; 10e les Sapeurs-Pompiers de Linselles; 11e l'Harmonie royale de Mouscron; 12e les Sapeurs-Pompiers de Mouscron; 13e l'Harmonie Tourquoise de Tourcoing; 14e les Sapeurs-Pompiers de Tourcoing, et 15e la fanfare du Petit-Château de Tourcoing.

Nous avons ici un incident à signaler, presque toutes les sociétés avaient des Bégues pour dégégale. N'y aurait-il pas à Neuville de gens assez respectables pour pouvoir à l'occasion remplir ces fonctions ??

Nous nous faisons l'écho des habitants de Neuville qui ont blâmé à cet effet la conduite du maire, président de la fête, qui n'a pas daigné choisir pour délégués des citoyens français.

Mais revenons à la fête.

L'ouverture a été faite par la musique municipale de Neuville, sous la direction de M. Mager. Une foule énorme entourait le kiosque et toutes les sociétés ont obtenu le plus grand succès. Nous devons citer entre autres la musique municipale de Linselles, la musique municipale de Roncq, l'Harmonie royale de Mouscron et la fanfare du Petit-Château de Tourcoing.

Nous devons une mention toute spéciale à M. Joseph Dukimpe, le soliste bien connu comme de l'Harmonie royale de Mouscron, ainsi qu'à M. Lelo..., de la musique municipale de Linselles.

Tandis que les musiques se faisaient entendre à tour de rôle sur le kiosque, les sapeurs-pompiers se dirigeaient aux différentes cibles, et se disputaient les prix.

Les illuminations du kiosque n'ont pas été très réussies, à l'ouïe du pont de Neuville se dressaient plusieurs arcs de triomphe sur lesquels on pouvait lire : « Honneur aux Vainqueurs », « Soyez les Bienvenus » « Honneur et Gloire ».

En se dirigeant sur Neuville la première chose qui frappait les yeux et le magnifique arc de triomphe qui avait été élevé en face de l'estaminet du « Moulin-Vert » par la société des « Amis Réunis dont les membres s'étaient réunis à cet endroit pour souhaiter la bienvenue aux étrangers.

Les montants étaient garnis de tentures et surmontés de trophées de drapeaux avec les inscriptions suivantes : « La République élève les cœurs, « la musique adoucit les mœurs », etc.

Malgré les bruits qui ont couru, disant que les républicains voulaient faire avorter la fête, la société des « Amis réunis », a donné cette occasion, prouvé le contraire, nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations.

Presque toutes les maisons avaient arboré l'emblème national, et le maire de Neuville, lui, n'y avait même pas songé.

La fanfare du Petit-Château, sous la direction de M. Mager a terminé la fête qui a duré jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, par l'exécution de la *Marseillaise*, aux applaudissements enthousiastes de la foule qui l'a redemandée.

V. D.

L'affaire Wouters contre le « Lillois ». — Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier que la Cour de cassation, statuant en dernier ressort, avait repoussé le déclinatoire d'incompétence soulevé par le *Lillois*, devant le tribunal correctionnel de Lille, dans le procès en diffamation intenté par M. Wouters-Deleporte, d'Halluin.

Comme conséquence de cette décision, la première assignation délivrée au *Lillois*, est reconnue bonne et régulière, et l'affaire mise au rôle reviendra à l'audience du tribunal, le mercredi 8 juillet, pour être plaidée au fond.

Nous devons ajouter que l'arrêt du rejet n'a pas été signifié à M. le Président du tribunal et ne devait même pas l'être. Le tribunal ne connaissait donc pas cet arrêt et n'a fait d'ailleurs qu'accorder les remises qui lui étaient demandées.

LE NORD

Hellemmes. — *Carousel.* — Le carousel organisé par la jeunesse d'Hellemmes au bénéfice des pauvres, avait attiré dimanche beaucoup de monde dans cette belle commune.

Les tribunes installées dans le parc de M. Devenny, qui avait mis gracieusement sa propriété à la disposition des organisateurs étaient combles. On y remarquait de très jolies toilettes.

Plus de cent-cinquante cavaliers se sont disputés les prix.

Voici les noms des vaincus :

1er prix, Lebrun Jean-Baptiste de Bondues. — 2e, Barge Ernest de Mons-en-Barœul. — 3e, Bocquet Constant de Sequedin. — 4e, Destombes Casimir de Bondues. — 5e, Verricot de Roubaix. — 6e, Bourgois de Frœs. — Surprises, Delattre Alfred d'Hellemmes. — Hocedez de Wattignies. — Hanse de Mérignie. — Isbled Daniel d'Emmerin. — Delcourt de Bondues.

Pendant la durée des courses, deux charmantes jeunes filles ont fait une quête qui a dû être très fructueuse.

L'harmonie d'Hellemmes, sous l'habile direction de M. Donnier, exécutait les meilleurs morceaux de son répertoire.

Un bal fort animé a terminé cette fête de bienfaisance.

En somme, bonne journée pour les malheureux.

UN AVORTEMENT A MARQUETTE

Depuis un certain temps, un nom inconnu, la rumeur publique parlait à mots couverts d'un avortement, qui aurait été commis dans un jeune ménage belge. On accusait de ce fait les époux Louis Ivens, dont le mari, âgé de 23 ans, est terrassier et la femme, née Hélène France Vanderslieps, dit Clémence, âgée de 26 ans, travaille depuis trois semaines environ à la filature Lourme, à Wambrechies. Ce ménage, qui n'est uni que depuis quelques mois, habite rue de la Delle, n° 12.

Nous allons exposer les renseignements que nous avons recueillis sur cette affaire, le plus exactement possible, sans aucune appréciation personnelle, en attendant que la justice se soit prononcée.

De notoriété publique, la femme Ivens était dans un état de grossesse avancée.

A tous ceux qui leur en parlaient, les époux reconnaissaient le fait et même, il y a environ un mois, la femme dit qu'elle allait partir faire ses couches dans sa famille, à Lokeren (Belgique). On fut, en effet, quelques jours sans la voir, et, quand elle reparut, on ne fit pas attention à sa force.

Ce n'est que quelques jours après qu'une cabaretière, chez qui elle avait logé avant son mariage, fit la remarque qu'elle était moins forte. « Vous êtes donc accouchée, lui dit Mme Lenonkère, cabaretière à l'estaminet du « Jambon », près de l'écluse ? » — « Oui, répondit Clémence, j'ai été à Lokeren, et j'ai mis au monde un enfant mort-né, qui avait un pied de cheval ».

A une autre personne, qui lui fit la même remarque, elle répondit qu'elle n'était pas enceinte, que c'était de l'eau qu'elle avait dans le ventre et qu'elle était guérie tout-à-coup, que, du reste, elle avait été voir le médecin M. Dervitte, qui lui avait remis une poudre pour achever la guérison.

De son côté, le mari a dit à plusieurs personnes, quelques jours avant le prétendu voyage à Lokeren, que sa femme en avait encore pour trois mois de portées.

Tous ces racontars vinrent aux oreilles de M. Tournel, garde-champêtre, qui ouvrit aussitôt une enquête discrète.

Après en avoir référé à M. Detroy, secrétaire de la mairie, le garde prit l'avis du maire de la commune et hier après-midi, allait prévenir le gendarmerie de Lille sur l'accusation qui pesait sur les époux Ivens.

Immédiatement un maréchal des logis de gendarmerie et un gendarme furent envoyés à Marquette pour étudier l'affaire. Ils durent attendre jusque huit heures et demie du soir le retour de la femme au domicile conjugal, où le mari était gardé à vue.

Devant la menace qui lui était faite, que sa femme fut enceinte et a soutenu qu'elle avait l'*eau*. Quant à la femme, elle a juré ses grands dieux qu'elle n'avait jamais été enceinte, et que si elle était allée simuler trois jours enfants pour ne pas désirer en avoir un elle même.

Quoiqu'il en soit, à neuf heures un quart, les gendarmes l'amenaient à Lille, où elle sera examinée par M. le docteur Castiaux, médecin légiste.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Baisieux. — *Incendie.* — Le village du petit Baisieux a été mis en émoi, hier soir, par un incendie qui s'est déclaré vers dix heures, dans une ferme appartenant à M. J. Poutre et située près de la gare.

Le corps de logis a été complètement détruit, ainsi qu'une partie de la grange, mais les dépendances de la ferme ont pu être préservées, tout le bétail est sain et sauf.

On ne connaît pas encore la cause du sinistre. Il y a assurance.

Armentières. — *Train en détresse.* — Dimanche, par suite d'une avarie sérieuse à la machine, le train de voyageurs, n° 196, qui doit arriver à Armentières, à 5 h. 1 m., du soir, est resté en détresse pendant une heure près de la gare de notre ville.

C'est le train de marchandises qui suivait sur la voie qui l'a refoulé jusqu'à la gare de notre ville.

S'il faut en croire les racontars, la cause de ce long retard provient de ce que les employés des gares de Nieppe et d'Armentières ne sont pas parvenus à se comprendre par le télégraphe.

Comines. — La société de gymnastique l'*Avenir* faisait de véritables progrès, surtout depuis l'installation d'une section de jeunes.

Nous n'avons pas eu occasion d'applaudir ces jeunes gens, car les membres du clergé, aidés en cela par la municipalité ultramontaine de la ville, viennent de faire des démarches auprès des familles afin que les jeunes gens démissionnent en masse.

Il est vrai que le prétexte invoqué avait sa raison d'être :

On approche aux jeunes pupilles de n'avoir pas pu assister aux... vêpres dimanche dernier !!

Quel grand scandale mon Dieu !

DOUAI

Un homme enseveli à Dorignies

Samedi soir Augustin Couche, âgé de 18 ans, demeurant à Roost-Warendin, travaillait avec un de ses camarades, Joseph Ballet, demeurant à Flers, à la veine de recherche n° 28, entre Flers et Auby, à 800 mètres environ de l'orifice du puits. Soudain un éboulement se produisit, une pierre énorme vint atteindre le malheureux Couche qui fut enseveli sous les décombres.

Les recherches faites pour le découvrir sont demeurées infructueuses jusqu'à ce jour.

DUNKERQUE

Grave accident sur le quai de Freycinet. — Lundi après-midi, vers 2 h. 30, le journalier Dekeken dit « Bont » qui était occupé à charger des madriers sur un camion en station au quai de Freycinet, a fait une chûte si malheureuse avec sa charge sur l'épaule qu'il s'est cassé la jambe.

Cet ouvrier a été relevé par ses collègues de travail et transporté à son domicile rue St-Gilles, 33.

La médecin qui vint visiter le blessé, constata la fracture du tibia et prit pour être soigné convenablement à domicile, et à 4 h. 30, ce malheureux ouvrier a été transporté à l'hôpital.

Un navire coulé. — Le sloop anglais « Mary-Offen » qui faisait presque continuellement les voyages de la rivière de Londres sur Dunkerque, a été abordé le 12 courant pendant un épais brouillard, entre Boulogne et l'île de Wight par un steamer qui fait le service entre ces deux ports.

Le « Mary-Offen » qui était chargé de bois, allait de Hyerich à Southampton. Il coula en quelques minutes. L'équipage se jeta à la mer et put être sauvé par les chaloupes du steamer abordeur.

Un chien hydrophobe. — Hier matin un chien paraissant atteint d'hydrophobie parcourut la rue du Sud et se réfugia dans l'allée de la maison portant le n° 30. Ce chien, qui était dépourvu de collier avait la langue pendante et bavait une épaisse écume.

Les habitants de la maison n'osaient sortir.

L'agent Debon réussit après de longs efforts à assommer le chien.

On croit que d'autres chiens ont été mordus.

Incendie. — Hier matin, un incendie s'détruit une barraque en planches bourrée de chiffons appartenant à M. Montacq, située sur la zone du Fort-Louis à proximité du pont à immondices.

Les pertes s'élèvent à une centaine de francs environ.

Les causes sont inconnues.

Côte fracturée. — Hier après-midi, Delporte, Jules, 43 ans, journalier, demeurant rue du Passeur, chargé d'un panier de minerai provenant du steamer anglais *Blonete*, glissa et tomba au moment où il s'engageait dans le rétrécissement du wagon. Dans sa chute, cet ouvrier s'est fracturé une côte. Il a été transporté à l'hôpital.

Bourbourg-Campagne (Hameau de Coppenaxfort. — Dimanche vers onze heures du matin, le nommé Jules Flers, terrassier, étant en état complet d'ivresse, voulut traverser sur une planche le canal près du pont de Cocanaxfort, il fit un faux mouvement et tomba à l'eau.

Ne sachant pas nager, il allait infailliblement se noyer sans le secours du nommé Moïse Marcant, qui fut assez heureux pour le retirer sain et sauf.

— Dimanche, vers cinq heures et demie du soir, la sieur Frédéric Denquin, éclusier, sortant de chez lui où il venait de déjeuner et s'en retournait vers le canal lorsqu'il entendit des cris et aperçut un enfant qui se débattait dans l'eau. N'écoutant que son courage, il se jeta dans le canal, saisit l'enfant et ramena sur la berge le jeune Sauvage, âgé de quatre ans. Il se disposait à regagner son domicile pour changer de vêtements lorsqu'il entendit de nouveaux cris désespérés. Une seconde fois il se jeta à l'eau et parvint à sauver un autre petit garçon Lucien Sommier, âgé de 7 ans, connu du premier.

Ces deux jeunes enfants avaient glissé en jouant au bord de l'eau.

Nos félicitations à M. Denquin, qui en est à son quatrième sauvetage, il a déjà reçu deux médailles et le prix Monthyon.

Ses concitoyens espèrent voir bientôt briller sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur; elle ne pourrait être mieux portée.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Le drame d'amour de la place Richebé

C'est hier à l'audience des flagrants délits qu'a comparu le jeune Poinin, étudiant en lettres, pour coups de revolver sur sa maîtresse, une fille soumise, Salembier, demeurant rue Jeanne-Maillotte, avec laquelle il vivait depuis un certain temps.

La fille Salembier et l'honorable M. Moy, doyen de la Faculté des lettres ont été cités comme témoins.

Dans l'interrogatoire que lui fait subir M. le président Poinin affirme qu'il n'y avait chez lui aucun prétexte à dispute, qu'il a été au moment de vive surexcitation à la suite des scènes que lui faisait sa maîtresse.

D'ailleurs cette dernière prend énergiquement la défense de son de son amant. Elle déclare qu'elle lui faisait des scènes vives parce qu'elle était à l'attachement sincère qu'elle avait pour lui.

Comme nous l'avions annoncé, la fille Salembier n'a été atteinte que très légèrement, la blessure qu'elle portait à la tête est maintenant complètement cicatrisée.

M. Moy est entendu comme témoin à décharge. Il dit que Poinin qui suit activement ses cours est un jeune homme très intelligent, très studieux, ayant un bon caractère mais malheureusement trop faible.

M. Baggio, défenseur du prévenu, s'est attaché à démontrer au tribunal la domination que la fille Salembier exerçait sur son amant, ce dernier excité, mis à bout par des dépenses continuelles et des menaces d'abandon. Ce n'est qu'à la fin et dans un accès de colère que Poinin a commis l'acte qu'il regrette aujourd'hui.

Il termine sa plaidoirie en demandant l'application de la loi Bérenger, car indépendamment de la peine que prononcera le tribunal, Poinin aura à répondre de ses actes devant le Conseil académique.

Faisant droit à cette requête, le tribunal condamne Poinin à trois mois de prison et à une amende de 50 fr. Cette peine sera annulée si d'ici deux ans il prévenus ne comparaît plus devant la justice répressive.

Me Courant.

Le Vinde Pépione de Chapoteaut confient la viande de bœuf digérée par la pepsine; il est beaucoup plus actif que les jus et extraits de viande; on nourrit avec lui les anémiques, les convalescents, les phtisiques; les malades privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite de maladies graves.

C'est le moment pour les jeunes gens de faire attention à ne pas se laisser détourner de l'achat du Santal Midy, par des capsules proposées meilleur marché, le commerce ne pouvant plus obtenir du Santal de Mysore qu'à des prix très élevés, se rejette sur les bois d'Australie, de Zanzibar et de Java, qui n'ont pas les mêmes propriétés. Aujourd'hui, plus que jamais, les médecins et les malades prônent le Santal Midy, dont l'action prompte et sûre rejette dans un oubli mérité le copahu, le cubèbe et autres vieilles médications.

Spasmes et Vapeurs

C'est maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à une état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de fortifier, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, nuggraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (44e édition), que M. Lechaux, harmacien-chimiste à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue elle demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou de 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oriol, rue Esquermoise, 60; Fanyau; Donte et Cie; Cosane; Pharmacie centrale Gobert et Cie.—

A Tourcoing : Bermann; Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes : Berrizz. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Pennaquin, à Somain. — Adressez-vous directement à Paris pour la livraison de l'Ecolier Illustré.

B. R. — Lettre avait été égarée. Non on ne peut pas faire trois à l'écarté sans avoir le roi.

Le Facteur.

CONSEIL PAR JOUR

Pour les mamans.

On vient de découvrir une nouvelle cause de propagation de la diphtérie chez les enfants.

Le conseil d'hygiène de Londres a établi que les chats contractaient très facilement la diphtérie et la transmettaient aux enfants.

Un certain nombre de décès par le croup ont été signalés comme ayant eu pour origine des chats reconnus atteints de cet effroyable maladie.

Bonhomme Franklin.

Etat-civil de Roubaix

Naissances du 15 juin.— Fernande Couillet, rue Poilleuxy. — Jeanne Dupuytre, rue Longue-Haie. — Georges Choquet, rue Charlemagne. — Pauline Lambrecht, rue Bayart. — Louis Dubus, rue de la Perche. — Marguerite Fourcroy, rue du Hêtre. — Marie Gaillet, rue Darbo. — Julia Devillar, rue de la Fuis. — Georges Hazebat, Hôtel-Dieu. — Gustave Michez, Hôtel-Dieu. — Ivonne Leleux, rue Pauvrée.

Décès. — Madeleine Sehot, 22 jours, rue Vélaire. — Marie Ginas, 22 mois, rue Decrême. — Degrester, présentée sans vie, rue d'Alger. — Rosalie Debosk, 12 ans, rue Neuve. — Alice Bataus, 24 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Carels, 22 ans, rue Decrême. — Julie Lecomte, 2 ans et 10 mois, rue Neuve.

Mariages. — Entre Pierre Lanneau, cordonnier, 27 ans, rue des Fossés, et Sophie Dubrule, servante, 26 ans, Grande-Rue. — Auguste de Collenstein, horloger, 34 ans, et Hélène Flinois, sans profession, 24 ans, Grande-Rue. — Florentin Buysens, cabaretier, 40 ans, et Marie Fouemans, ménagère, 34 ans, rue des Longues-Haies. — Eugène Blot, cochor, 25 ans, et Laurence Leclercq, piqueuse, 26 ans, rue Soubise. — Baptiste Vandenbogaerde, 24 ans et Ursule Pauwels, tisserande, 45 ans, rue Ste Elisabeth. — Jules Cheureux, teinturier, 27 ans, rue du Tilleul, et Justine Lernay, repasseuse, 22 ans, rue Lannoy. — Gustave Leerouwert, peigneur, 26 ans, et Clémence Algoet, peigneuse, 24 ans, rue Wagram.

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 11 juin. — François et Alfred Mouriez, jumeaux, rue du Prince. — Marcel Lemaire, rue du Fleton. — Albert Damortier, Croix-Rouge. — Berthe Crombez, rue des Archers. — Pierre Bascoche, rue du Beau-Lautrec.

Du 13. — Marguerite Bouray, Blanc Seau. — Jeanne Dusseigne, rue Lerouge. — Jules Windels, rue Mauquel. — Edmond Lahit, Croix-Rouge. — Alfred Fremaux, rue Vandevenne.

Décès. — Jean-Baptiste Scampe, 60 ans 6 mois, rue du Moulin Fagot. — Alfred Mouriez, 6 heures, rue du Prince.

Du 15. — Suzanne Paco, 2 ans 2 mois, rue des Clochettes. — Isidore Chasquière, 1 an 1 mois, Blanc-Seau.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 15 Juin

Cote officielle de 4 heures 1/4

Pe'gnés de l'Etat et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 Spécial à Fabr. Cote préc.	TYPE 1 Spécial à Fabr. Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 qual. cour. Cote jour	TYPE 3 B F Cote préc.	TYPE 3 B F Cote jour
Janvier	5 40	— —	— —	— —	— —	— —
Juin	5 475	5 45	5 35	— —	5 20	— —
Juillet	5 475	5 45	5 35	— —	5 20	— —
Août	5 50	5 50	5 35	— —	5 25	— —
Septembre	5 55	5 55	— —	— —	— —	— —
Octobre	5 560	5 560	— —	— —	— —	— —
Novembre	5 60	— —	— —	— —	— —	— —
Décembre	5 60	— —	— —	— —	— —	— —

Peignés d'Australie

Type A.B

Mai	— —	— —	Septembr.	5 30	— —
Juin	5 25	— —	Octobre	5 275	— —
Juillet	5 25	— —	Novembr.	— —	— —
Août	5 325	— —	Décembr.	— —	— —

DÉTAIL DES VENTES

Classe de Roubaix-Tourcoing

Contrat 1

Juillet	5,000	»	à 5,50
»	20,000	»	à 5,475
»	5,000	»	à 5,45
Août	5,000	»	à 5,50
Septembre	5,000	»	à 5,500
»	15,000	»	à 5,50
»	5,000	»	à 5,575

Classe de Tourcoing

Contrat 1

Juin	5,000	»	à 5,45
Juillet	10,000	»	à 5,45
Juillet	10,000	»	à 5,475
Août	5,000	»	à 5,50
Septembre	5,000	»	à 5,575

Après Bourse

Juillet	35,000	»	à 5,45

Total de la journée : 130,000 kilos.

Tendance : Soutenue

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 15 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques.

	15		13		15		13	
Courant	64	—	63 50	Août	64	—	64	—
Juil.	64	—	64 —	4 derniers	64	75	—	—

Marque Corbeil : 66 — : Circulation : 0,000

Blés.

Courant	20 25	20 25	Août	—	—	20	—	
Juil.	20 —	20 75	4 derniers	98	75	98	75	

Seigles.

Courant	19 25	19 25	Août	19	—	19	25	
Juil.	—	—	4 derniers	19	—	19	—	

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

	LILLE 15 Juin		HUILES Cdj.		GR. C'p.		TOUR. Hectolitre l'hec. les 100 kilos.	
Colza	—	—	68 —	—	—	—	—	—
Œillette b.	—	—	— —	—	—	—	15 —	à —
Lin de pays	—	—	56 —	—	—	—	36 —	à 25
Lin étranger	—	—	51 50	51	50	22	à 23	
Cameline	—	—	— —	—	—	—	18 —	à —
Chanvre	—	—	— —	—	—	—	10 —	à 11

Huile épurée pour quinquet 74 — à — —

PARIS, 15 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Huile de Colza			Huile de Lin		
	15	13		15	13
Courant	70 25	71 25	Courant	52 50	52 50
Juillet	70 75	72 —	Juillet	53 —	53 —
Août	71 25	72 50	Août	53 50	53 50
4 premiers	73 50	74 —	4 premières	54 50	54 50

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Cours préméd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	— —	34 — —
» acquitté	— —	87 — —
» blanc type N° 3	— —	35 — —
» pain 6 kil. N° 1	109 50	110 — —
Betteraves disponibles	— —	41 — —
Mélasse	— —	41 75 —
3/6 fin disponible	— —	— — — —

PARIS, 15 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène

Roux 88°	34 25	34 25	34 50	34 50	34 75
	Sucres blancs				
Juin	35 50			35 62	
Juillet	35 62			—	
Juillet-Août	35 —			—	
4 d'octobre	34 50			—	
Raffiné	101 50 à 105 —				

ALCOOLS

PARIS, 15 Juin. — *(Dépêche spéciale).*

	15	13
Courant	41 50	42 25
Juillet	—	—
Juillet-Août	—	—
4 derniers	39 —	39 —

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier	1892	86 50	Mai	90 —	— —
Février		86 25	Août	90 —	— —
Mars		86 25	Septembre	90 —	97 50
Avril		86 25	Octobre	90 —	97 —
Mai		86 25	Novembre	90 —	— —
Juin		86 25	Décembre	90 —	87 25

ANVERS. — (à terme)

Janvier	— —	— —	Juillet	— —	105 75
Février	— —	— —	Août	— —	— —
Mars	— —	— —	Septembre	— —	— —
Avril	— —	— —	Octobre	— —	— —
Mai	— —	— —	Novembre	— —	— —
Juin	106 75	106 75	Décembre	— —	— —

COTONS

HAVRE

Janvier	1892	56 3/8	Juillet	53 7/8	— —
Février		57 1/4	Août	— —	— —
Mars		57 5/8	Septembre	55 —	— —
Avril		58 1/8	Octobre	55 1/2	— —
Mai		58 3/8	Novembre	55 1/2	— —
Juin	1891	55 5/8	Décembre	55 1/2	— —

New-York. — Recettes 3.000. — Ventes 191,000, marché facile, baisse 9 à 12 points. — disponible inchangé.

Nouvelle-Orléans. — Baisse 3 à 5 points, disponible inchangé.

Liverpool. — Vente 7,000, marché calme, très proche, baisse 1/64, éloigné baisse 2/64.

LA VILLETTE, 15 Juin. — **Bœufs.**

Espèces	Am.	Vendus	Prix			
			1re qualité	2e	3e	4e
Bœufs	2859	2290	1 90	1 60	1 35	
Vaches	708	544	1 90	1 60	1 35	
Taureaux	197	157	1 60	1 40	1 20	
Veaux	1177	1129	1 80	1 60	1 40	
Moutons	34322	32	1 80	1 60	1 40	
Porcs	15308	15308	1 40	1 30	1 20	

BOURSE DE LILLE

Du 15 juin 1891

Effets publics (Villes et Départements).

Lille 1860, 112. — Département du Nord 3%, 75. — Armentières 1889, 5,000 gib. de 500 fr., 5%.

Emprunts sur Valeurs nationales.

Crédit du Nord (act. de 500 fr., 125 p), 467,50.

Actions

Anzin (100 de dotation), 268 demiers, 0,00 [illegible]. Bruay (P.-de-C.) ex-c. n. 30 (5000 act). 1885. — Bully-Grenay (Pas-de-Calais), 10000 parts, p. 5%. — Campagnac (ex-coup. n° 13 (2,000 parts) 400. — Dourges (800 act.) 1875. — Liévin, 5000 act., 1850 — Meurchin (ex-c. n° 19), 4000 act. n. 5000. — Ostricourt (act. lib. 500), 6000 act., 500 fr. — Sissy-la-Bassy (400 parts), n. 15. — Vicoigne et Nœux 1,000 act., n. 21625.

Fonds et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (ex-c. n° 14), 20000 act., 250 fr.

Coupons détachés

1er juin. — Anzin 95,50.

9 juin. — Allart Hérédes 38,10. — Allart non libérées 21,80.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 15 juin

Emp. 3 1/2 s. 1.	101 20	Chemin de fer	46 87		
» 3%	101 20	Nouvelles	— —		
» 2 1/2	101 20	Obligations	— —		
» 2 1/2	99 50	»	1089 —	92 35	
Annuité 4 1/2	116 —	Tramways	1871 —	50 50	
» 4	106 25	»	1892 —	— —	
» 3	96 30	Gand.	1882 —	107 —	
Cp. coup. 4 1/2	— —	—	1886 —	— —	
» 4	— —	—	1890 —	— —	
» 3	96 50	Liége	1887 —	— —	
» 2 par 1881	— —	—	1888 —	— —	
» 2 par 1888	101 25	—	1889 —	100 —	
Anvers 1887 lib.	96 87	—	1874 —	101 75	
Ron libéré 1887	— —	—	1876 —	99 50	

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 Juin.

La première séance de la semaine a été très satisfaisante, et la liquidation de quinzaine, qui a commencé aujourd'hui par la réponse des primes, paraît devoir s'effectuer dans des conditions avantageuses.

Nous retrouvons nos rentes en nouveau progrès. Le 3 0/0 a 95,85 en hausse de 10 c.

Le 3 0/0 Nouveau passe de 99,85 à 94,07.

L'Amortissable n'a pas varié à 96.

Le 4 1/2 gagne 16 c. à 105,40.

Le Crédit foncier clôture à 1275 au lieu de 1271,85

La Banque de France est remontée à 4,825,50.

La Crédit lyonnais a 1602.

La Société générale à 485,75, sont très fermes dans changement.

Le Crédit Mobilier cote 293,75.

Le Suez a monté de 96 fr. 25 à 2775 fr. par suite de nombreux rachats des tendances de baisse.

L'Italien est demandé à 99,90 après avoir été répondu à 99,65.

Les autres valeurs étrangères sont fermes et sans variations sérieuses.

La Rio s'inscrit à 362 50.

Sur le marché en banque, les obligations des Chemins de fer de Porto-Rico sont bien tenues à 267 fr. 50.

D'après les nouvelles de Porto-Rico, les recettes de la ligne de San Juan à Arecibo se sont élevées, du 70 mars, jour de l'ouverture, à 26,000 à 4,267 piastres, ce qui fait ressortir à 6,600 fr. le produit de la ligne par jour.

Imp. de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Le gérant : E. DUGARDIN.

pé illiston de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

LA VIERGE DES VOSGES

PREMIERE PARTIE

— Il s'agit, continua le vieux troupier de descendre immédiatement dix ou douze hommes qui, en travaillant avec vigueur pourront, en une heure, creuser une tranchée d'un mètre de profondeur sur un mètre cinquante de large. Le fond sera garni de branches pointées; puis, le tout sera couvert d'un mètre de terre et de branchages mêlés aux mêmes avec le sable et la poussière de la route.

— Et la terre retirée de la tranchée nous trahira — objecta un sergent.

— Non! continua imperturbablement Jean Casse-Tout, — car j'y ai songé : elle sera jetée, au fur et à mesure, dans les grandes cavités qui bordent la route en cet endroit et qui, je le sais par expériences, sont inson dables; je veux parler du « Trou d'Enfer ».

— Est-ce tout? demanda le lieutenant.

— Pas encore! Pendant ce temps, quinze autres d'entre nous, tendront au-dessous des Roches-Grises, et y touchant presque, de nombreux fils de fer, de façon à enrayer la marche des chevaux.

Enfin, tous ces travaux accomplis, quinze hommes se posteront, couchés à plat-ventre, derrière les Roches, de façon à balayer la route. Les autres s'éparpilleront à droite et à gauche, un peu au-dessus dans les bois et ainsi nous formerons un demi-cercle de feu qui certainement arrêtera la colonne.

— Est-ce accepté? — s'écria d'une voix sonore le lieutenant.

L'assentiment fut presque unanime.

— A l'œuvre, donc! cria Jean Casse-Tout, car le temps presse.

Puis s'approchant du lieutenant, il lui serra la main, tout en disant :

— Je demande les postes les plus périlleux c'est-à-dire la tranchée d'abord, les Roches ensuite.

— Accordé! — répliqua l'officier, — mais, je vous en supplie, ménagez-vous! Vous êtes indispensable à notre salut.

— Merci! dit Jean Casse-Tout, — merci! Ça me flatte, mon lieutenant, ce que vous me dites là!

— Une dernière recommand